Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 août 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Denisart, Alfred

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)
Collation2 p. (182r, 183v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Denisart, Alfred, Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 14 août 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45704

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- Denisart, Alfred
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction14 août 1867
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireOudin-Leclère, Louis (1803-1885)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / ScriptriceDenisart, Alfred

Description

RésuméSur l'affaire Lasserez. Godin précise l'état des sommes dues par Lasserez : il évoque la famille de Lasserez. Sur l'affaire Meyer Levy. Godin confirme que ni lui ni son ancien employé Cantelon n'ont passé commande des marchandises livrées.
NotesLettre signée par Alfred Denisart.

Mots-clés

Consultation juridique, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citéesCantelon [monsieur]
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45704